



SYNDICAT MIXTE DU POLE IMAGE MAGELIS

Comité Syndical du 21 mars 2025**Délibération n°18/2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 21 mars à quatorze heures trente, les membres du Comité Syndical se sont réunis aux Ateliers Magelis suivant la convocation qui leur a été adressée par M. Le Président en application des articles L. 2121.9, L. 2121.10, L. 2121.12 et L. 5211-8 du Code Général des Collectivités

Date de convocation : 10 mars 2025.

Membres présents : messieurs Philippe BOUTY, Jean-François DAURÉ, Patrick MARDIKIAN, François NEBOUT, Gérard DESAPHY, Gérard LEFEVRE,

Mesdames Martine PINVILLE, Célia HELION, Fabienne GODICHAUD, Hélène GINGAST, Nelly VERGEZ, Stéphanie GARCIA, Zalissa ZOUNGRANA.

Membres absents ou excusés : messieurs François BONNEAU, Jérôme SOURISSEAU, Gérard ROY (Pouvoir à monsieur Gérard DESAPHY),

Mesdames Nicole BONNEFOY, Charline CLAVEAU, Virginie LEBRAUD, Caroline COLOMBIER.

Membre consultatif présent : monsieur Andreas KOCH.

Membre consultatif absent : monsieur Alain LEBRET.

Secrétaire de séance : madame Hélène GINGAST.

Nombre de délégués en exercice	20
Présents	13
Pouvoir(s)	1
Absent(s)	7
Votants	14

Objet : Formation Complémentaire d'Initiative Locale (FCIL) "Gestion de Production en cinéma d'animation – Parcours Écoproduction" au LISA

Le Lycée de l'Image et du Son d'Angoulême [LISA] va proposer à la rentrée 2025 une Formation Complémentaire d'Initiative Locale (FCIL) intitulée "Gestion de Production en cinéma d'animation – Parcours Écoproduction".

Cette FCIL a été validée par le rectorat.

L'objectif de cette formation est de former, chaque année, une douzaine de personnes : étudiants ou professionnels, maîtrisant tout à la fois les méthodes et outils de gestion de production pour le cinéma d'animation, principal secteur économique de la filière image en Charente et les outils et méthodes de mesure d'impact carbone, qui vont devenir déterminants pour faire financer et mener à bien un projet de série ou de film.

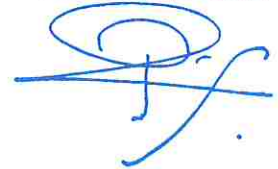
Dans le cadre de la stratégie de développement du Pôle Image Magelis, cette nouvelle formation est donc importante. Elle répond à la volonté du Pôle de développer sur son territoire tous les savoir-faire liés à l'image et apporte une réponse à une demande spécifique des entreprises dans le contexte de l'innovation des médias numériques.

Par courrier en date du 13 février 2025, le LISA a sollicité le Pôle Image Magelis pour un soutien financier à hauteur de 15 000 € au titre de l'année scolaire 2025-2026. Cette subvention permettrait de financer les intervenants professionnels sur cette formation.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité :

- acceptent le principe et les termes de la convention établie entre le Pôle Image Magelis et le LISA, prévoyant un soutien financier à hauteur de 15 000 € au titre de l'année scolaire 2025-2026 ;
- autorisent Monsieur le Président à la signer, ainsi que tous les documents afférents à ce dossier.

Le Président,
Patrick MARDIKIAN



Acte administratif rendu exécutoire
du fait de sa publication le 25 mars 2025
et de sa transmission au
représentant de l'Etat le 25 mars 2025
[Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982]

Angoulême, le 25 Mars 2025

Signé: Le Président